

Réf: Dossier N° 085243

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « 1522 SECURITY »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON SUD A GAUCHE NON  
LOIN DE L'ALLOCODROME, Lot A1522, Ilot NEANT

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 14/02/2022 reçus par Me KONAN ATTIN MATHIEU, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 1522 SECURITY »

Objet : Le gardiennage ; -  
La sécurité des biens et des personnes -  
L'assistance ; -  
La garde rapprochée ; -  
Vidéo surveillance ; -  
Brigade cynophile. -

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou de nature à favoriser le développement de la société.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes,  
Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON SUD A GAUCHE  
NON LOIN DE L'ALLOCODROME, Lot A1522, Ilot NEANT

Dirigeant(s) : M SERGE EDOUKOU NIANKOU KOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02784 du 04/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14196/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

